

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°606 - 14 novembre 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Bénin

La performance du port de Cotonou en hausse en 2024

Le rapport sur l'Indice de performance des ports à conteneurs (Container Port <u>Performance Index - CPPI) de 2020 à 2024</u> publié par la Banque mondiale et S&P Global Market Intelligence en septembre 2025, fait état d'une progression de près de 100 places du port de Cotonou dans le classement, entre 2023 et 2024. Le CPPI évalue et classe les performances des ports à conteneurs du monde entier en prenant notamment en compte le temps d'escale des navires - temps estimé entre leur arrivée et leur départ. Classé 402e (sur 405) au niveau mondial dans le classement 2023, le port de Cotonou connait la 2^e plus importante progression de son indice (+226,7) dans le classement 2024, derrière le port de Cape Town, et en arrivant au 303e rang sur 403 ports. Depuis 2018, la gestion du port de Cotonou est déléguée au Port d'Anvers-Bruges International (PoABI).

Burkina Faso

Inauguration centre de transformation du coton

Le 9 novembre 2025, les autorités de la Transition ont inauguré officiellement le Centre national d'appui à la transformation artisanale du coton (CNATAC) à Bobo-Dioulasso, dans le sud-ouest du pays. Fruit de la coopération entre le Burkina Faso et l'Italie, le CNETAC vise à renforcer la formation, l'innovation et la

Le chiffre à retenir

Le volume annuel (en tonnes) de minerais de fer qui serait exporté grâce au projet Simandou en Guinée

transformation dans la filière coton. D'un coût de 1,5 Md FCFA (2,3 M EUR), le centre regroupe des ateliers de tissage, de teinture et de couture, ainsi qu'un incubateur destiné à soutenir les artisans locaux. Le projet s'inscrit dans la stratégie nationale de valorisation du coton et de promotion de l'emploi. En marge de l'événement, des entreprises locales telles que Burkina Cajou, NAFASO et Nat'or ont <u>également bénéficié</u> de financements du Fonds burkinabè de développement économique et social (FBDES) pour appuyer la transformation locale et la création d'emplois.

Côte d'Ivoire

Adoption de quatre décrets validant des projets solaires d'une capacité installée cumulée de 210 MW

A l'issue du Conseil des ministres qui s'est tenu le 12 novembre 2025, le gouvernement ivoirien <u>a adopté</u> quatre conventions de concession pour la conception, le financement, à la construction, à la détention en pleine propriété, à l'exploitation et à la maintenance de centrales solaires d'une capacité installée cumulée de 210,3 MW réparties entre les régions du Bafing, du Gontougo et du Poro. Les Brèves économiques Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)



centrales concernées sont celle de Bondoukou pour une capacité de 50 MW, de Touba (58,6 MW), de Tongon (52 MW) et de Laboa (49,7 gouvernement MW). Selon le ivoirien, l'approbation de ces conventions s'inscrit dans le cadre de la politique de promotion de la participation des opérateurs privés développement du secteur de l'électricité à production travers des projets de indépendante d'énergie électrique. rappel, les centrales solaires représentaient seulement 1 % de la capacité installée en Côte d'Ivoire en 2024, soit 37 MW raccordés au réseau, tandis que 66 % de la capacité installée était ainsi portée par des centrales thermiques et 33 % par les centrales hydroélectriques.

Octroi de quatre nouveaux permis de recherche minière dans le secteur aurifère

A l'issue du Conseil des ministres qui s'est tenu le 12 novembre 2025, le gouvernement ivoirien <u>a octroyé</u> quatre nouveaux permis de recherche minière dans le secteur aurifère. D'une durée de validité de quatre ans. Les deux premiers sont attribués à la société ivoirienne de recherche et d'exploitation minière Sika Mineral Resources dans le département de Téhini dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire. Les deux autres permis sont attribués à la société Caerus Mineral Resources dans départements de Dimbokro, M'Batto, Djékanou et Toumodi dans le centre du pays. Pour rappel, entre 2014 et 2024, la production aurifère annuelle est passée de <u>18 à 58 tonnes</u> et le nombre de permis de recherche minière est passé de <u>120 à 189</u> entre 2012 et 2024.

Guinée

Lancement officiel de l'exploitation du projet minier Simandou

Une semaine après la réception des premiers navires de transport, l'exploitation du projet minier Simandou, l'un des plus grands gisements de fer de haute teneur au monde, a été officiellement lancée le 11 novembre 2025, par le Président de la Transition. La cérémonie officielle s'est tenue dans le port de Moribayah (préfecture de Forécariah) avec la présence de plusieurs dirigeants africains et internationaux, dont les Présidents du Gabo et du Rwanda, le Premier ministre ivoirien, le Vice-Premier ministre chinois. des représentants diplomatiques et consulaires. La cérémonie a été marquée par le départ du premier navire transportant les minerais de fer extraits de Simandou. Il faut noter que les deux principaux opérateurs, Winning Consortium Simandou et Rio Tinto Simfer, exporteront à terme environ 120 M tonnes de fer par an. Par ailleurs, les autorités de la Transition ont donné le nom "Simandou 2040" au programme développement de la Guinée pour les 15 prochaines années. Ce programme s'articule autour de 5 piliers (agriculture, éducation, infrastructures, économie, santé) et devrait être financé en partie par les revenus issus du projet Simandou.

Libéria

Présentation du projet de budget de l'Etat 2026 au Parlement

Le 7 novembre 2025, Président du Liberia <u>a</u> <u>transmis</u> au Parlement le projet de budget de l'Etat pour l'exercice 2026, d'un montant total de 1,2 Md USD. Les recettes intérieures sont projetées à 1,1 Md USD (94 % du budget 2026) tandis que les ressources extérieures devraient s'établir à 72 M USD (6 %). Les recettes

Brèves économiques Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)



intérieures comprennent entre autres 727 M USD de recettes fiscales, 83,9 M USD de recettes non-fiscales une prime de signature d'ArcelorMittal Liberia (AML) de 200 M USD. Le budget 2026 consacre environ 280 M USD au Programme d'investissements du secteur public (PSIP), aligné sur l'agenda ARREST (Agriculture, Routes/Infrastructure, État de droit, Éducation, Assainissement, Tourisme).

Mali

AFG Bank projette de lever 177 M USD pour soutenir les acteurs du secteur minier

Le 27 octobre 2025, AFG Bank Mali, filiale du groupe financier ivoirien AFG Holding, a annoncé le lancement du programme "Local Content Champion", destiné à soutenir les entreprises locales du secteur minier. La banque prévoit une enveloppe de 100 Md FCFA (152,4 M EUR) pour appuyer fournisseurs et sous-traitants du secteur minier. Le programme <u>proposerait</u> divers instruments financiers – crédits-bails, crédits d'équipement, avances sur factures ou garanties bancaires visant à faciliter l'accès au financement et encourager une plus grande participation des acteurs nationaux aux projets miniers. Pour rappel, le secteur a généré <u>81 %</u> des exportations en 2023 et 7,7 % du PIB en 2024.

Inauguration de la 2° mine de lithium à Bougouni

Le 3 novembre 2025, le Président de la Transition, <u>a inauguré</u> officiellement la 2^e mine de lithium du pays à Bougouni, dans le sud du pays. Le projet, d'un coût estimé à 65 M USD, est développé dans le cadre d'un partenariat entre l'État malien (35 % du capital), la société britannique Kodal Mining (49 %) et le groupe chinois Hainan Mining (16 %). Cette nouvelle exploitation vient compléter celle de Goulamina également située dans la région de

Bougouni et entrée en production en 2024. La mine de Bougouni, dont la durée de vie est estimée à 11 ans, a déjà produit plus de 45 000 tonnes de concentré de spodumène de lithium. La capacité annuelle visée est de 125 000 tonnes. Selon le Directeur Général de Kodal Minerals, la mine emploierait 650 personnes, dont 95 % de nationalité malienne. Les premières exportations vers la Chine, via le port de San Pedro en Côte d'Ivoire, sont attendues d'ici fin novembre 2025.

Mauritanie

Accord avec les services du FMI sur la 5° revue FEC / MEDC et la 4° revue FRD

Selon un <u>communiqué</u> publié le 7 novembre 2025, le FMI et les autorités mauritaniennes sont parvenues à un accord au niveau des services sur la 5^e revue du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) et le Mécanisme élargie de crédit MEDC, ainsi que de la 4e revue de la Facilité pour la résilience et durabilité (FRD). Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration du FMI, la Mauritanie recevra un décaissement de 6,4 M DTS (8,7 M USD) au titre de la FEC/MEDC, et jusqu'à 59,4 M DTS (80,6 M USD) au titre de la FRD. Selon le FMI, après 6,3 % en 2024, la croissance économique devrait ralentir à 4,2 % en 2025, en raison d'une contraction du secteur extractif et d'un ralentissement du secteur non extractif. Par ailleurs, les perspectives à moyen terme restent globalement positives, sous réserve de la mise en œuvre de nouvelles réformes visant à diversifier l'économie et à stimuler la croissance économique hors secteur extractif. En outre, l'inflation en 2025 devrait se maintenir sous la barre des 2 %.



Niger

165,5 M USD de la BAfD pour renforcer l'accès à l'eau portable

Le Fonds africain de développement, guichet concessionnel du Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD), <u>a approuvé</u> un prêt de 165,5 M USD pour financer le Projet de renforcement de l'alimentation en eau potable, d'assainissement et d'amélioration de la résilience à Zinder, Mirriah et villages environnants, au sud-est du pays. Mis en œuvre sur cinq ans, le programme vise à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, dans une région où le taux d'accès à l'eau reste limité (53,4 et la couverture %) assainissement inférieure à 6 %. Il prévoit entre autres la construction de forages, châteaux d'eau, réseaux de distribution et latrines, ainsi que la mise en place d'une station de traitement des boues de vidange.

Sénégal

Le Premier ministre décline toute restructuration de la dette, les marchés réagissent

Lors du "tera-meeting" politique organisé le 8 novembre 2025, le Premier ministre du Sénégal a publiquement révélé refuser une restructuration de la dette sénégalaise dans le cadre des discussions en cours avec le FMI pour un nouveau programme. Cette annonce a suscité <u>une réaction des marchés</u>, le prix des Eurobonds sénégalais ayant enregistré une baisse suite à cette annonce. <u>Le FMI</u> a par ailleurs rappelé que la décision de procéder ou non à une restructuration de la dette était une décision souveraine, relevant des autorités nationales.

Annonce d'un nouveau programme de modernisation des infrastructures

Le 11 novembre 2025, le ministre chargé des Infrastructures a dévoilé un vaste programme de modernisation du réseau routier et ferroviaire du Sénégal lors de la 17e édition de l'Africa Infrastructures Forum à Dakar. Le programme prévoit plus de 5 700 km de routes à réaliser d'ici 2029, dont 2 400 km déjà engagés dans le cadre du Plan Sénégal Durable, un pont de 1 280 m à Ziguinchor pour désenclaver la Casamance, et une ligne ferroviaire Dakar-Tambacounda de 464 km pour renforcer la mobilité et la connectivité nationale. Les modalités de financement de ces projets n'ont pas encore été révélées. Ce programme s'inscrit dans la lignée du Programme Spécial de Désenclavement (PSD) qui visait à construire plus de 2 700 km de routes.

275 M EUR mobilisés pour la souveraineté alimentaire

Le 5 novembre 2025, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire <u>a annoncé</u> la mobilisation de 275 M EUR en soutien au Projet d'Appui à la souveraineté alimentaire (PASS). Ce financement provient de plusieurs bailleurs internationaux, dont le FIDA, le Fonds de l'OPEP et le Fonds italien pour le climat, et permettrait d'étendre le programme à 10 régions. L'objectif est de renforcer la production agricole nationale, d'améliorer la résilience climatique de certaines chaînes de valeur et de réduire la dépendance du pays aux importations.

Sierra Leone

18,3 M USD de la Banque mondiale pour la résilience climatique

Le 30 octobre 2025, la Banque mondiale <u>a approuvé</u> un financement additionnel de 18,3 M USD, destiné à renforcer la protection de la biodiversité, la durabilité environnementale et la résilience au changement climatique. Ce

Brèves économiques Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)



financement, octroyé via le Fonds pour les pays avancés dυ Fonds moins l'environnement mondial, s'inscrit dans la deuxième phase du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP). Les fonds soutiendront la gestion intégrée des paysages, la conservation de la biodiversité et les interventions sensibles au climat, à travers des investissements dans la recherche, l'innovation et le renforcement des capacités communautaires. Avec ce nouvel appui, le financement total du FSRP pour la Sierra Leone atteint 153,3 M USD. Lancé en 2022, le programme mobilise 1,2 Md USD pour renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des systèmes agricoles dans 8 pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Tchad, Ghana, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Togo).

Togo

Les dépenses fiscales en légère hausse en 2024

Le rapport d'évaluation des dépenses fiscales pour l'année 2024 a été publié le 10 novembre 2025 par le Comité national d'évaluation des dépenses fiscales (CONEDEF). Le Comité a pu évaluer dans ce rapport, 506 mesures de dépenses fiscales sur 695 identifiées. En 2024, les dépenses fiscales (mesures qui entrainent une perte de recettes pour l'Etat) sont estimées 164,1 Md FCFA (250,2 M EUR), soit 2,7 % du PIB et 18,6 % des recettes fiscales (contre 143,2 Md FCFA (218,3 M EUR), soit 2,6 % du PIB et 17,6 % des recettes fiscales en 2023). Par type d'impôt, les dépenses fiscales en 2024 se répartissent comme suit: 42,4 % concernent la TVA, 22,2 % l'impôt sur les sociétés et 17 % les droits de auraient essentiellement douanes. Elles bénéficié aux entreprises et aux ménages (environ 94 % du montant).

L'Allemagne prévoit d'accroitre ses engagements de 50 M EUR

Les 11 et 12 novembre 2025, se sont tenues à Berlin les négociations intergouvernementales entre le Togo et l'Allemagne. Elles se sont conclues avec une augmentation de 50,3 M EUR des engagements allemands, dont 17,5 M EUR destinés à la coopération technique et 32,8 M EUR à la coopération financière. Ces montants s'ajoutent au portefeuille actuel de l'Allemagne au Togo qui s'élève à 567,5 M EUR et qui se concentre sur trois principaux domaines : (i) l'agriculture et la transformation des systèmes alimentaires; (ii) la bonne gouvernance et le développement des territoires; (iii) la santé, la protection sociale et la politique démographique.



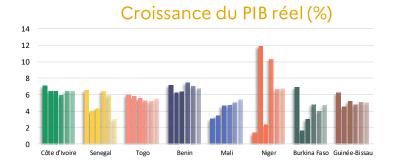
Retour sur les perspectives du World Economic Outlook du FMI – Octobre 2025 (1/2)

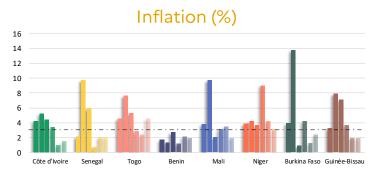
	Croissance du PIB réel (%)			PIB par habitant (\$)			Inflation (%)			Revenus (dons inc., % du PIB)		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Benin	7,5 %	<i>7,</i> 0 %	6,7 %	1 482	1 635	1 788	1,2 %	2,1 %	2,0 %	15,0 %	15,6 %	15,8 %
Burkina Faso	4,8 %	4,0 %	4,8 %	982	1 115	1 246	4,2 %	1,3 %	2,4 %	22,0 %	21,2 %	21,4 %
Côte d'Ivoire	6,0 %	6,4 %	6,4 %	2 723	3 016	3 294	3,4 %	1,0 %	1,5 %	16,4 %	17,4 %	17,9 %
Guinée-Bissau	4,8 %	5,1 %	5,0 %	1 105	1 225	1 342	3,7 %	2,0 %	2,0 %	13,1 %	16,1 %	15,7 %
Mali	4,7 %	5,0 %	5,4 %	930	1 014	1 094	3,2 %	3,5 %	2,0 %	22,1 %	21,8 %	21,8 %
Niger	10,3 %	6,6 %	6,7 %	707	<i>7</i> 89	864	9,1 %	4,2 %	3,2 %	9,2 %	11,1 %	11,2 %
Sénégal	6,4 %	6,0 %	3,0 %	1 <i>7</i> 59	1 921	2 030	0,8 %	2,0 %	2,0 %	20,1 %	21,8 %	21,9 %
Togo	5,3 %	5,2 %	5,5 %	1 024	1 120	1 215	2,9 %	2,4 %	4,5 %	19,0 %	18,8 %	18,5 %
Cap Vert	7,2 %	5,2 %	4,8 %	5 329	5 671	6 069	1,0 %	1,5 %	2,0 %	25,0 %	26,5 %	25,1 %
Gambie	5,3 %	6,0 %	5,1 %	865	890	925	11,6 %	7,5 %	4,9 %	21,8 %	26,2 %	25,1 %
Guinée	6,1 %	7,2 %	10,5 %	1 572	1 741	1 909	4,7 %	3,1 %	3,0 %	15,6 %	17,2 %	16,9 %
Liberia	4,0 %	4,6 %	5,4 %	851	904	956	8,2 %	9,8 %	7,7 %	22,3 %	20,2 %	20,1 %
Mauritanie	6,3 %	4,0 %	4,3 %	2 430	2 582	2 <i>7</i> 17	2,5 %	2,5 %	3,6 %	22,2 %	24,9 %	24,5 %
Sierra Leone	4,4 %	4,4 %	4,9 %	902	980	1 033	28,4 %	9,4 %	10,5 %	11,1 %	10,5 %	12,0 %
Afrique Subsaharienne	4,1 %	4,1 %	4,4 %	1600	1690	1 790	20,3 %	13,1 %	10,9 %	18,1 %	18,4 %	18,2 %

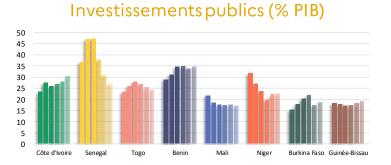
	Investissement public (% PIB)			Balance des comptes courants (% PIB)			Solde public (% PIB)			Dette publique (% PIB)		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Benin	35,1 %	33,8 %	34,5 %	-6,6 %	-5,5 %	-5,0 %	-3,1 %	-2,9 %	-2,9 %	53,4 %	50,7 %	49,6 %
Burkina Faso	21,9 %	17,5 %	18,8 %	-5,7 %	-1,6 %	-1,3 %	-5,8 %	<i>-</i> 4,0 %	-3,5 %	57,2 %	53,2 %	51,7 %
Côte d'Ivoire	26,8 %	28,1 %	30,2 %	-4,2 %	-2,1 %	-1,7 %	-4,0 %	-3,0 %	-3,0 %	59,3 %	55,6 %	54,1 %
Guinée-Bissau	17,5 %	18,5 %	19,1 %	-8,2 %	-6,0 %	-5,3 %	<i>-7,</i> 3 %	-3,3 %	-3,4 %	82,2 %	<i>7</i> 6,2 %	74,0 %
Mali	17,5 %	17,8 %	17,3 %	-4,6 %	<i>-</i> 4,6 %	-2,6 %	-2,6 %	-3,4 %	-3,2 %	51,7 %	48,9 %	48,0 %
Niger	20,1 %	22,3 %	22,6 %	-6,0 %	-3,3 %	-5,2 %	-4,3 %	-3,0 %	-3,0 %	47,2 %	42,2 %	41,4 %
Sénégal	3 <i>7,</i> 9 %	31,0 %	<i>27,</i> 3 %	-12,5 %	-8,0 %	-5,4 %	-13,4 %	<i>-7,</i> 9 %	-5,0 %	128,4 %	122,9 %	124,3 %
Togo	26,8 %	25,6 %	24,2 %	-3,2 %	-1,8 %	-0,6 %	-7,4 %	<i>-7,</i> 6 %	-3,0 %	72,1 %	<i>7</i> 1,9 %	70,6 %
Cap Vert	22,2 %	22,1 %	21,8 %	3,8 %	-0,9 %	-2,3 %	-1,1 %	-1,6 %	-0,9 %	111,2 %	106,0 %	101,0 %
Gambie	25,3 %	24,2 %	26,2 %	-6,7 %	<i>-</i> 4,9 %	-4,6 %	-4 ,1 %	-1,0 %	-0,5 %	80,0 %	74,4 %	70,0 %
Guinée	15,3 %	15,1 %	15,1 %	-14,0 %	-9, <i>7</i> %	-2,3 %	-5,0 %	-3,2 %	-3,0 %	48,8 %	42,2 %	38,1 %
Liberia	n.d	n.d	n.d	-10,9 %	-13,1 %	-11,8 %	-2,0 %	-1,7 %	-2,4 %	57,2 %	<i>55,7</i> %	54,2 %
Mauritanie	43,1 %	33,6 %	34,1 %	-9,4 %	<i>-7,2</i> %	-7,1 %	-1,4 %	-0,5 %	-1,0 %	42,8 %	41,2 %	40,6 %
Sierra Leone	18,3 %	17,4 %	17,8 %	-3,8 %	-3,4 %	-2,0 %	-4,5 %	<i>-</i> 4,5 %	-2,1 %	41,7 %	41,2 %	38,6 %
Afrique Subsaharienne	20,5 %	21,0 %	21,7 %	-1,5 %	-1,7 %	-1,8 %	-3,8 %	-3,8 %	-3,6 %	59,1 %	58,5 %	<i>57,</i> 3 %

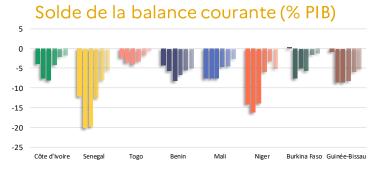


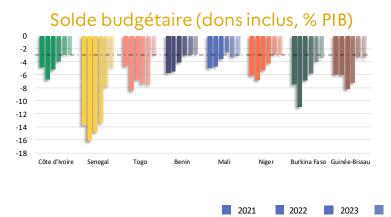
Retour sur les perspectives du World Economic Outlook du FMI – Octobre 2025 (2/2)

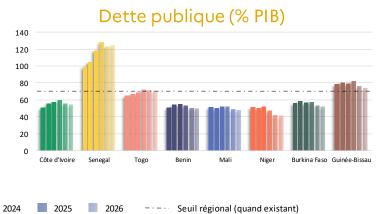












La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication: Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous: abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page LinkedIn